

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20262707-03 Du 27 juillet 2026 EMPRUNT BUDGET COMMUNAL 350 000 €
---	--	--

Nombre de membres				Date de la convocation	22.07.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	22.07.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	2		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (12)

Absents avec pouvoir : PITAVY A - MEY L (2)

Absents sans pouvoir : CHABRIER C (1)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

EMPRUNT BUDGET COMMUNAL **350 000 €**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à un emprunt afin d'équilibrer le budget communal.

Montant de l'emprunt envisagé : 350 000 €

Quatre organismes ont été consultés.

L'offre la plus intéressante a été faite par la Banque des territoires, pour un emprunt à taux variable, indexé sur le **taux du livret A + 0.50**.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Autorise** Monsieur le Maire contracter un emprunt auprès de la Banque des territoires, pour un montant de **350 000 €**, à **taux variable indexé sur le livret A + 0.50**, à signer le contrat de prêt ainsi que tout autre document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mardi 28 juillet 2026.

Hervé BÉAL, Maire	Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance
--------------------------	---

